

L'écho Garlanais

Journal Municipal

Le mot du Maire

Chers Garlanaises et Garlanais,

Une nouvelle année commence ! J'espère qu'elle sera l'occasion de concrétiser vos projets et de réaliser vos bonnes résolutions. Vous le verrez dans ce numéro, l'année 2025 débutera pour notre commune par un moment important : le recensement de sa population. Une nouvelle campagne est à l'œuvre et nous espérons qu'elle sera menée à bien dans les meilleurs conditions. Vous trouverez des informations complémentaires en deuxième page.

Je profite de cet espace pour remercier chaleureusement toutes les habitantes et habitants, élus comme citoyens engagés, qui œuvrent chaque jour au dynamisme de notre commune et au renforcement du lien social qui demeure un tissu précieux, bien que parfois fragile, qui fait la force de notre territoire. Ce numéro témoigne une nouvelle fois de la variété des manifestations dont ils sont les porteurs déterminés. Merci à vous pour cette belle année 2024. Place maintenant à 2025, qu'elle vous apporte le meilleur !

Joseph Irrien

Nouvelle secrétaire générale de mairie

Nous vous présentons Sandrine Parcheminer.

En page 2.

Recensement

La campagne 2025 est lancée dans la commune.

En page 2.

Dispositif « Argent de poche »

Les jeunes de la commune plébiscitent l'opération.

En page 3.

Octobre Rose

Retour sur une opération de solidarité grandeur nature.

En page 4.

Associations

Une belle dynamique en cette fin d'année 2024 !

En page 5.

Enquête publique

Projet d'aliénation de chemins ruraux et régularisations.

En dernière page.

Nouvelle secrétaire générale de maire

Nous profitons de ce nouveau numéro pour vous présenter Sandrine Parcheminer, notre nouvelle secrétaire générale de mairie qui a pris ses fonctions depuis quelques semaines maintenant. Née dans le Loiret, Sandrine arrive de Normandie où elle a effectué une grande partie de sa carrière dans l'Orne. Elle y a été secrétaire générale de mairie sur deux communes pendant 12 ans et a travaillé également dans une communauté de communes. Elle connaît donc très bien les rouages du poste qu'elle occupe à Garlan. « *Je suis très attachée au service public et particulièrement à son fonctionnement au niveau communal car c'est ici que l'on est au plus proche de la population. En ruralité, l'accueil est bien moins anonyme, plus individualisé, on connaît les*



administrés ». Nous lui souhaitons la bienvenue et espérons qu'elle se plaira dans ses nouvelles fonctions au sein de notre commune.

Recensement de la population

Du 16 janvier au 17 février, une campagne de recensement de la population aura lieu sur notre commune. Deux agentes recenseuses (voir ci-contre) ont été missionnées pour se rendre au domicile des habitants dans le but de présenter les démarches à effectuer par chaque foyer afin de se recenser en ligne. Si besoin, elles pourront vous accompagner dans cette démarche.

Elles vous fourniront une notice d'information sur laquelle figurent vos identifiants personnels de connexion au site www.le-recensement-et-moi.fr, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Il vous faudra simplement suivre les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser en ligne. Se faire recenser en ligne est plus simple et plus

rapide pour vous. Pour les personnes ne pouvant pas répondre par internet, les agentes recenseuses vous remettront les questionnaires en version papier, avec une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants, puis elles conviendront d'un rendez-vous pour venir les récupérer. Merci d'avance pour l'accueil que vous leur réserverez.

Agentes recenseuses



Hélène Sparfel



Perrine Delattre

Voeux

Dimanche 12 janvier, salle Ti Gwer, le maire et les élus ont adressé à la population leurs vœux pour cette nouvelle année. Ce fut aussi l'occasion pour les associations de prendre la parole devant une assemblée fournie. Pour clôturer ce moment convivial, un buffet était offert avec, en dessert, la traditionnelle galette des rois.



Cérémonie du 11 novembre

La commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 s'est tenue en présence de nombreux habitants et élus de la commune, avec le concours de l'association des Anciens Combattants, des porte-drapeaux et des enfants du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ). Après la cérémonie, un pot de l'amitié a été offert par la mairie afin de clôturer ce moment important de rassemblement intergénérationnel.



Dispositif Argent de poche

C'est de nouveau une belle réussite pour le dispositif « Argent de poche » que la commune avait reconduit pendant les vacances de la Toussaint.



Sept jeunes de 14 à 16 ans ont répondu présents avec assiduité. Ils ont œuvré sur la commune de 9h00 à 12h00 de différentes manières : ramassage des déchets (zone de Langolvas, Grande Roche et le Bourg), création d'une allée de pétanque à Coat Raden, désherbage manuel autour des commerces, dans le square, le cimetière, le bourg, l'école, au Bois de la Roche ou encore sur le massif en bas de Coat Raden.

Grâce à ce dispositif, les jeunes ont pu être rémunérés 5 € par heure. La municipalité et l'ensemble de l'équipe technique les remercient pour leur travail et leur efficacité.

Une nouvelle semaine devrait être proposée pendant les vacances de Pâques.

Collecte alimentaire

Vous avez été de nouveau très nombreuses et nombreux à répondre présents lors de la collecte alimentaire organisée les 15 et 16 novembre derniers par le CCAS de Garlan, avec la participation des enfants du CMJ. Un grand merci !

Le CCAS de Garlan vous accueille en mairie en toute confidentialité, sur rendez-vous (ccas@garlan.fr ou accueil de la mairie au 02 98 79 13 48).



En cas de besoin, nous vous listons ici les principaux acteurs de la solidarité du secteur morlaisien. Pour accéder à la liste, scannez avec l'appareil photo de votre téléphone ce QRcode ou cliquez dessus (version numérique).



OCTOBRE ROSE

L'opération a été un succès ! Lors du week-end du 5 et 6 octobre 2024, ce sont en effet plus de 900 personnes qui se sont retrouvées pour marcher au profit de la lutte contre le cancer du sein.

Le samedi soir 5 octobre 2024, la salle Ti Gwer a rassemblé 152 spectateurs pour le concert commun du groupe L'Air de rien de Lanmeur et de la chorale Mouez Garlann. Avec les marches du dimanche 6 octobre sur les sentiers de la commune, ce sont 8 274 € qui ont été récoltés et remis à l'association.

Une somme qui permettra d'aider à la recherche médicale pour lutter contre



Les bénévoles de cette édition.

différents types de cancer, dont celui du sein. Un grand merci aux participants et aux nombreux bénévoles et associations sans qui ce bel élan de solidarité n'aurait pas été possible.

Parade de Noël des agriculteurs

En quelques années, c'est devenu un incontournable de la période de Noël sur le territoire : la très attendue grande parade de tracteurs illuminés s'est élancée samedi 14 décembre dernier ! Pour la troisième année consécutive, les agriculteurs, regroupés au sein de l'association *Pleins feux dans le Trégor*, ont paré leurs engins de leurs plus beaux atours pour le plaisir des yeux des petits et des plus grands. Une quarantaine d'engins illuminés ont ainsi parcouru les communes de Lanmeur, Plougasnou, Plouezoc'h, Saint-Jean-du-Doigt, Guimaëc, Plouégat-Guerrand et, bien-sûr, Garlan. L'APE était présente pour assurer la buvette !



Opération collecte de sapins de Noël

Maintenant que les festivités de fin d'année sont terminées, n'hésitez pas à venir déposer votre sapin de Noël à l'atelier communal (à l'intersection de la rue du Lavoir et de la route de Cann Braz).

Date limite de dépôt le 24 janvier 2025, sapins naturels uniquement, sans neige artificielle. Votre sapin sera ensuite broyé pour être valorisé.



COLLECTE DES SAPINS DE NOËL

- Sapins naturels uniquement
- Sans pied, sans bûche, sans pot
- Sans neige artificielle ni décoration
- Sans emballage



APE de Garlan

Ce fut une fin d'année riche en actions pour l'association des parents d'élèves de Garlan. Dès le premier décembre, elle organisait le marché de Noël. Et ce fut une belle réussite, en présence bien-sûr du père Noël ! Aux abords de la salle Ti Gwer, la calèche des écuries de Kerliezec avec son cheval Gitan a permis à de nombreux visiteurs du marché de faire le tour du bourg de Garlan.

Mardi 17 décembre 2024, un spectacle de clowns magiciens (compagnie Organitou) était organisé pour les élèves et les enfants gardés par les assistantes maternelles de la commune. Génial ! Et l'après-midi, c'était le père Noël de l'Amicale des pompiers de Lanmeur qui a fait le tour des classes pour distribuer les cadeaux (livres et jeux) qui profiteront aux élèves de l'école.

Et pour finir l'année en beauté, le vendredi 20 décembre, les enfants ont pu profiter d'un goûter de Noël organisé par l'association. Au menu : chocolat chaud, sirop à l'eau, viennoiseries, clémentine et, bien-sûr un cadeau surprise !

Soirée Crêpes, le 1^{er} mars / Théâtre des enfants, le 29 mars. Salle Ti Gwer.



Les clowns magiciens de la troupe Organitou.

Foyer Rural

Carton plein cette année pour les très prisées soirées « Cabaret » organisées par le Foyer Rural de Garlan, vendredi 11 et samedi 12 octobre, salle Ti Gwer. Pour cette douzième édition, pas moins de 290 spectateurs se sont pressés pour profiter du repas et applaudir les artistes amateurs. Musique, chants, danses country et africaine, ou encore pièces de théâtre en français et en breton, les spectacles se sont enchaînés dans une ambiance bon enfant. Très attendu, le retour des Vamps, qui ne s'étaient pas retrouvées depuis 2018, a renoué avec le succès de l'époque.

La treizième édition est d'ores et déjà prévue et en préparation ! Bravo à toutes et à tous !

À noter que le 8 novembre, la troupe de théâtre a donné également un spectacle cabaret chez



Domitys à Morlaix pour une centaine de résidents. Le 7 décembre, une trentaine de choristes de Mouez Garlann ont participé à l'animation du goûter festif de l'EHPAD de Lanmeur pour le plaisir de la centaine de résidents présents. De belles initiatives !

Enfin, le 11 janvier dernier, 140 personnes ont participé à la traditionnelle galette du Foyer. Ce fut l'occasion pour le vice-président de présenter ses vœux aux adhérents et aux invités et d'annoncer l'ouverture très prochaine du nouveau site internet du Foyer Rural.

12 avril 2025 - Chasse aux œufs
21 avril 2025 - Bal country

PERMANENCES DU

RELAIS PETITE ENFANCE

SALLE PLIJADUR DE GARLAN

MERCREDI 15 JANVIER DE 9H À 12H

MERCREDI 12 FÉVRIER DE 9H À 12H

MERCREDI 26 MARS DE 9H À 12H

LES ACCUEILS SUR RENDEZ-VOUS SERONT PRIVILÉGIÉS
Pour prendre un rendez-vous ou obtenir des informations
Merci de contacter le 02 98 88 17 34 ou
rpe@agglo.morlaix.fr

Mairie : 02 98 79 13 48

Fax : 02 98 79 13 85

Courriel : mairie@garlan.frSite : garlan.fr  Mairie de Garlan**Ouverture :**

-Lundi : 8h30-12h00

-Mardi : 8h30-12h00 / 13h30-17h30

-Mercredi : 8h30-12h00

-Jeudi : 8h30-12h00 / 13h30-17h30

-Vendredi:8h30-12h00 / 13h30-17h00

-Samedi : 9h-12h

Poste : 02 98 79 13 64

Ouverture : Tous les matins de 9h00 à 12h00. Fermé le mercredi.**Levées** : 14h tous les jours / 12h le samedi**Cimetière :**

Ouverture tous les jours de 8h00 à 19h30.

Le Fournil de Garlan

02 98 15 13 95

Heures d'ouverture : du lundi au samedi : 6h30-19h30 et le dimanche 6h30-13h.

Fermé le mercredi.

L'atelier de Sabrina

02 98 69 76 32

Fermé le mercredi et le dimanche

-Du lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-18h30

-Samedi : 9h-12h / 13h30-17h

Le Donemat

02 98 79 10 56

-Lundi, mardi, jeudi, samedi : 8h-20h

-Mercredi : 8h-13h / Vendredi : 8h-22h

-Dimanche : 8h-13h

Déchèterie Le Pilodeyer

Du lundi au samedi : 9h-12h / 14-17h*

* Fermeture à 18h du 15 avril au 14 octobre

Bibliothèque

Toute l'année :

Mardi 10h-11h / mercredi 10h-11h30 / vendredi 13h45-15h30 / samedi et dimanche 11h-12h

Vacances scolaires : samedi/dimanche 11h-12h

Directeur de la publication : Joseph Irrien

Rédacteur en chef : Alexandre Disez

Comité de lecture : Élus du conseil municipal.

 Ce projet a pour objectif de transférer à des particuliers la propriété de chemins communaux dans la mesure où ils ne sont plus utilisables, voire déjà occupés dans les faits.

**COMMUNE DE GARLAN****AVIS****D'ENQUETE PUBLIQUE****Projet d'aliénation de chemins ruraux et régularisations**

Sont concernés les sites suivants :

- | | |
|--|--|
| - Chemin de Poulran | - Chemin Toul ar Barajou |
| - Chemin de Ker Izella | - Chemin Bodilio |
| - Chemin de la Belle Fontaine –
Quef Du | - Chemin Kerhouigen |
| - Chemin Kertanguy Creis | - Chemin Kerroyal |
| - Chemin Convent Boliven | - Chemin Ty ar Camus |
| - Chemin Convent Parc | - Chemin Le Croissant – Kercadiou |
| - Chemin Linquelvez – Coz Castel | - Chemin Roscoustou |
| - Chemin Rascoat Bras | - Chemin Moulin de Pouller |
| - Chemin Pont Bras | - Chemin Le Dossen |
| - Chemin Convent ar Coat | - Chemin Toulon |
| - Chemin Keranguevel | - Chemin Coat ar Vioh-Ven |
| - Chemin Mesguen – Mesguen Quemener | - Chemin Carpont |
| - Chemin La Boissière | - Voirie du Lotissement communal du Val Vert |

Une enquête publique sera ouverte du **vendredi 10 janvier 2025 au jeudi 13 février 2025** à la mairie de Garlan sur le projet susvisé, en application d'un arrêté municipal du 13 décembre 2024.

Les intéressés pourront pendant ce temps prendre connaissance du dossier, tous les jours de 9h à 12h (dimanche et jours fériés exceptés) en mairie de Garlan ou sur le site internet www.garlan.fr, consigner leurs observations sur les registres ouverts à cet effet, les adresser par écrit au commissaire enquêteur à la mairie (lettre recommandée conseillée) ou par mail (mairie@garlan.fr).

M. Charles DE KERMENGUY, demeurant à Cléder, est désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur assurera des permanences à la mairie pour informer et recevoir les observations du public aux dates et heures suivantes :

- Le **samedi 25 janvier 2025** de 9h00 à 12h00 puis de 14h00 à 16h00
- Le **mardi 11 février 2025** de 9h00 à 12h00 puis de 13h30 à 17h00

État Civil**Naissance** : LOUEDEC Élio, né le 01/10/2024

MASSON June, née le 28/10/2024

Décès : BELLEC Jean, décédé le 17/12/2024